

Fiche de données de sécurité : page de garde

élaborée le 19.03.2026 / ne remplace aucune version antérieure

La page de garde complète la fiche de données de sécurité existante du produit avec le :

Nom commercial : **CONVOClean forte S**

Version : 03.08.2023

Identification du produit :

Nom commercial

CONVOClean forte S

Utilisation

Agent de nettoyage

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

Fournisseur qui transmet la fiche de données de sécurité :

Service Equipement Wescher SA

Rue Antoine Jolivet 7

1227 CAROUGE

Tel: 022 827 62 50

info@service-equipement.ch

Numéro d'urgence national : 145 (atteignable 24 h sur 24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels effectués depuis la Suisse, renseignements en allemand, français et italien)

Informations pour les utilisateurs concernant :

Rubrique 7

Consignes pour une manipulation sans danger : Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Préventions des incendies et explosion : Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Ne pas stocker ensemble avec : Acide.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux

Ne pas conserver à des températures inférieures à : 5°C.

Protéger des radiations solaires directes.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Rubrique 8

Valeurs limites des ingrédients :

Potasse caustique

▪ Valeur VLE sur 15min : 2 mg/m³

▪ Notations : Le valeur VLE sur une courte durée ne doit à aucun moment être dépassé

Rubrique 13

Code d'élimination des déchets

- **Produit** : LMoD : 20 01 15 [ds] *Détergents contenant des substances dangereuses*
- **Résidus** : 200130 DÉCHETS MUNICIPAUX
- **Emballages contaminés** : 150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS

Rubrique 15

Le produit est destiné à des utilisateurs professionnels et ne doit pas être remis à des utilisateurs privés.

Page de garde élaborée le : 19.03.2026

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOClean forte S

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3050883

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

CONVOClean forte S

UFI: QN2S-QU4H-AJ9G-JE0E

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de nettoyage

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Bavariapool Thomas Emmerichs GmbH	
Rue:	Gewerbering 11	
Lieu:	D-82140 Olching	
Téléphone:	+49 8142 445040	Téléfax: +49 8142 4450410
E-mail:	info@bavariapool.de	
Interlocuteur:	Labor	
Internet:	www.bavariapool.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro ORFILA (INRS): +33 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Met. Corr. 1; H290

Skin Corr. 1; H314

Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

hydroxyde de potassium, potasse caustique

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P234

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOClean forte S

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3050883

Page 2 de 10

P310 être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

2.3. Autres dangers

Les brûlures par acide nécessitent des soins médicaux immédiats, faute de quoi elles se cicatrisent très mal.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique			15 - < 20 %
	215-181-3	019-002-00-8	01-2119487136-33	
	Met. Corr. 1, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A; H290 H302 H314			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
1310-58-3	215-181-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique	15 - < 20 %
	par voie orale: DL50 = 365 mg/kg Skin Corr. 1A; H314: >= 5 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 2 - < 5 Skin Irrit. 2; H315: >= 0,5 - < 2 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,5 - < 2		

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

< 5 % phosphates, < 5 % agents de surface amphotères, < 5 % phosphonates, < 5 % agents de surface non ioniques, < 5 % agents de surface anioniques.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
 Veiller à un apport d'air frais.

Après inhalation

En cas d'une inhalation d'aérosols, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Après contact avec la peau

Rincer la peau à l'eau. Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec: Polyéthylèneglycol 400. Ne pas nettoyer avec du savon ou d'autres détergents alcalins. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Protéger l'oeil non blessé.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des brûlures. Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).
 En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOClean forte S

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3050883

Page 3 de 10

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Eau, Mousse, Extincteur à sec, ABC-poudre, Dioxyde de carbone (CO₂), Eau en aérosol.**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NO_x), Dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone.**5.3. Conseils aux pompiers**

Le produit lui-même n'est pas combustible. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Pour le nettoyage

Bien nettoyer les surfaces contaminées. Diluer avec beaucoup d'eau. Les surfaces contaminées doivent immédiatement être nettoyées par: Eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Conditions à éviter: Formation d'aérosol. Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants: Inhalation, Contact avec la peau.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOClean forte S

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3050883

Page 4 de 10

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Matériau approprié pour le sol: résistant au lessivage.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Matériau approprié pour Récipient: Polyéthylène. Matériau déconseillé pour Récipient: Métal.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Acide. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Ne pas conserver à des températures inférieures à : 5°C. Protéger des radiations solaires directes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Observer le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
1310-58-3	Potassium (hydroxyde de)	-	2		VLE (15 min)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	1 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	1 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Voir section 7. Indications supplémentaires pour la conception des installations techniques: Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués.

Matériau approprié: Caoutchouc butyle (Épaisseur du matériau des gants: 0,5mm); NBR (Caoutchouc nitrile) (Épaisseur du matériau des gants: 0,35mm)

période de latence: >480 Min.

Modèles de gants recommandés : Camatril Velour, Producteur: KCL; Ou des produits similaires d'autres fabricants.

Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Tablier de protection.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOClean forte S

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3050883

Page 5 de 10

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, formation d'aérosol ou de nébulosité.

Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil avec filtre à particules (EN 143) P 2

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	rouge
Odeur:	inodore
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 100 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable
Température d'auto-inflammation:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	14
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	miscible.
(à 20 °C)	
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	23 hPa
(à 20 °C)	
Pression de vapeur:	123 hPa
(à 50 °C)	
Densité (à 20 °C):	1,24 g/cm³
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

non applicable

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en corps solides:

non déterminé

Viscosité dynamique:

non déterminé

Durée d'écoulement:

non déterminé

Information supplémentaireÀ la température de test 55 °C le taux de corrosion à la surface d'acier ou d'aluminium est $\geq 6,25$ mm l'an

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOClean forte S

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3050883

Page 6 de 10

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions exothermiques avec: Acide.

Vive réaction avec: Acide.

Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc)
(Risque d'explosion !).

10.4. Conditions à éviter

Protéger des radiations solaires directes.

10.5. Matières incompatibles

Métaux légers, Acide, Comburant, fortes, Peroxydes, Zinc, Cuivre, Alliages de cuivre.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx), Dioxyde de carbone (CO2), Monoxyde de carbone.

Information supplémentaire

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux. Dissout lentement l'aluminium et le zinc avec dégagement d'hydrogène.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique				
	orale	DL50 365 mg/kg	Rat		

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Provoque de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOClean forte S

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3050883

Page 7 de 10

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

non applicable

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Avant de l'éliminer vers une station d'épuration il faut généralement effectuer une neutralisation. Après neutralisation, une réduction de l'effet nocif ne peut être constatée.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	45,4	96 h Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est une solution alcaline. Avant de l'éliminer vers une station d'épuration il faut généralement effectuer une neutralisation.

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

non applicable

12.7. Autres effets néfastes

aucune

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

060204 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la FFDU de bases; hydroxyde de sodium et hydroxyde de potassium; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

060204 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la FFDU de bases; hydroxyde de sodium et hydroxyde de potassium; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOClean forte S

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3050883

Page 8 de 10

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Eau. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 1814

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Code de classement:

C5

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

Catégorie de transport:

2

N° danger:

80

Code de restriction concernant les tunnels:

E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 1814

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Code de classement:

C5

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 1814

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOClean forte S

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3050883

Page 9 de 10

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 8



Marine polluant: -
Dispositions spéciales: -
Quantité limitée (LQ): 1 L
Quantité exceptée: E2
EmS: F-A, S-B

Autres informations utiles (Transport maritime)

Réglementations particulières: -

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1814

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L
Passenger LQ: Y840
Quantité exceptée: E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 851
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 855
IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.? en cas de malaise.
Attention corrosif. Peut être corrosif pour les métaux.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOClean forte S

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3050883

Page 10 de 10

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

Met. Corr: Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux

Acute Tox: Toxicité aiguë

Skin Corr: Corrosion cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	Sur la base des données de contrôle
Skin Corr. 1; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)